

Naissance et évolution des entreprises d'installations électriques

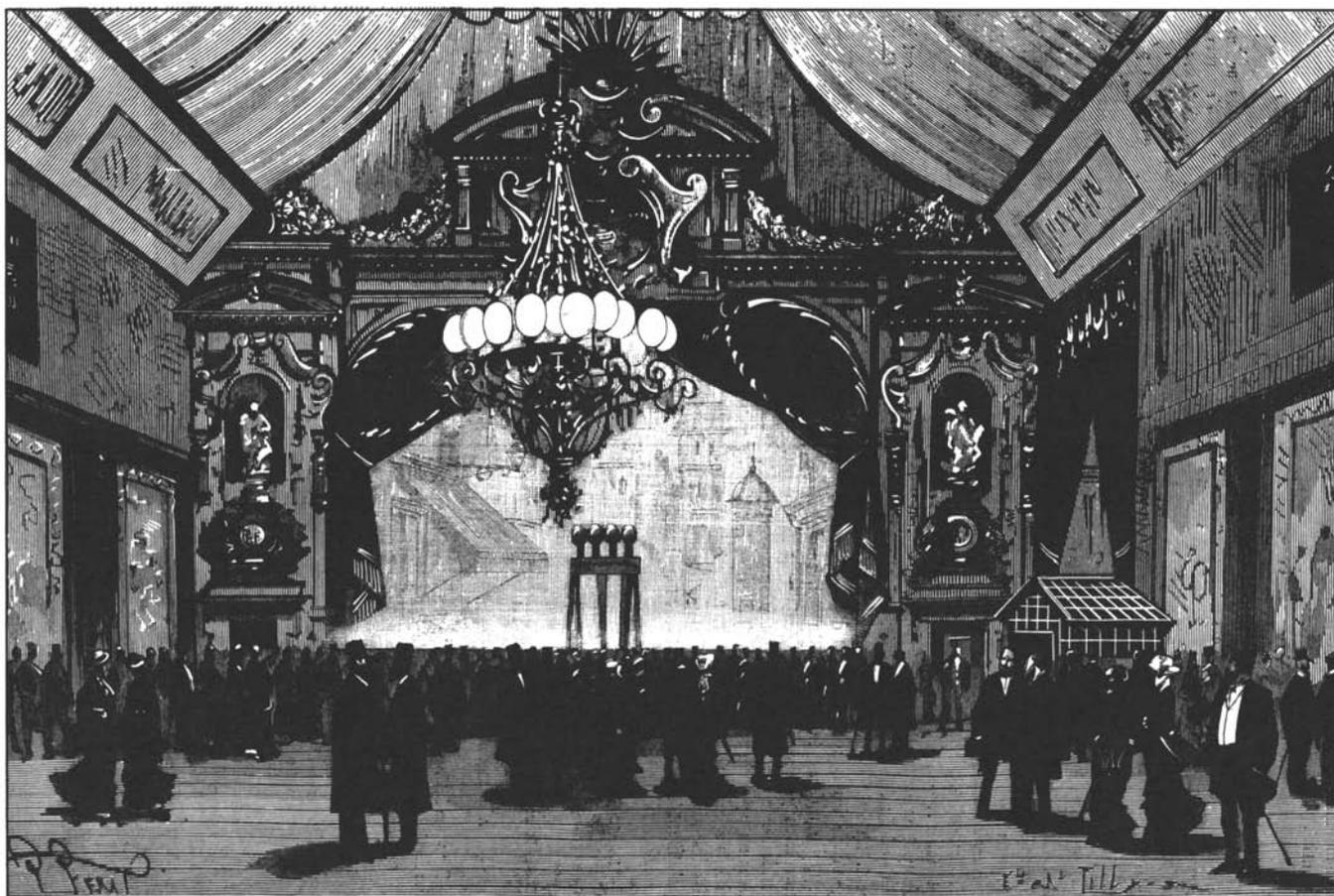
Guy Richard

L'UNION d'entreprises électriques régionales regroupe, dans une formule originale, quarante entreprises électriques réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer, dont quelques-unes ont été créées au siècle dernier et ont contribué, à leur niveau, à l'aventure électrique de notre pays, en participant aux premiers travaux d'équipement. Parmi les plus anciennes de notre groupe, on peut citer Clémançon, Jean et Bouchon et Mors.

M. Claude Clémançon, officier d'artillerie en retraite, fonde, en 1828, une maison, connue à l'enseigne des Etablissements Clémançon, à Paris dans le 9^e arrondissement, rue Coquenard (par la suite rue Lamartine). A cette époque, on s'éclairait encore aux quinquets et aux chandelles, mais aussi déjà au gaz (1820). Il n'était pas rare de rencontrer, dans un théâtre par exemple, ces différents moyens d'éclairage.

Claude Clémançon et son fils, Jean-Adolphe, créèrent, pour les théâtres, les premiers jeux d'orgues au gaz. Ces tableaux comportaient des tuyaux groupés afin de faciliter la manœuvre des manettes de réglage de la lumière. Les tuyaux étaient groupés verticalement, à la manière des orgues de musique, d'où l'expression de « jeu d'orgue ».

Lorsque fut construit l'Opéra de Charles Garnier, la salle fut dotée d'une installation au gaz, alimentée par une conduite



souterraine comprenant dix compteurs totalisant la consommation de 9 200 becs.

C'est vers 1880, quand il eut pris la suite de son père dans la direction de la maison fondée par son grand-père, qu'Edouard Clémançon commença à se délivrer des nombreux inconvénients du gaz et de l'usage des projecteurs oxyhydriques encombrants et dangereux.

La lampe à incandescence étant devenue d'un emploi pratique, ce fut l'Opéra qui lança le premier ce mode d'éclairage (1881) et, en 1883, il fut décidé d'équiper l'Opéra d'une usine génératrice : 10 dynamos (prévues pour 6 000 lampes) placées au sous-sol, sous le péristyle.

Après la première Exposition internationale d'électricité de 1881, Ed. Clémançon étudia, d'accord avec les compagnies gazières et leur ingénieur D. Monnier, professeur d'électricité et spécialiste de ces questions, les transformations possibles. Il s'attaqua résolument à la construction de tout un matériel électrique nouveau et à l'alimentation de ce matériel par des canalisations appropriées.

L'incendie de l'Opéra-Comique, en 1887, vint hâter la substitution de l'électricité au gaz, qui fut rendue obligatoire dans les théâtres par un règlement de police. Les premiers transformés furent : la Renaissance, la Porte Saint-Martin, l'Ambigu, les Folies-Dramatiques, tous compris entre le boulevard Saint-Martin et la rue de Bondy : ils étaient alimentés par une usine qui fut créée rue de Bondy et dans laquelle étaient installées des dynamos actionnées par des machines à vapeur, qui chargeaient d'importantes batteries d'accumulateurs disposées dans les théâtres. Les canalisations entre l'usine et les théâtres étaient constituées par des câbles en cuivre de forte section, posés sur les toits des immeubles et traversant les rues de Bondy et de Lancry.

La compétence des Etablissements Clémançon dans ces

transformations délicates leur valut des installations toujours plus nombreuses et, depuis, on ne compte plus, tant en France qu'à l'étranger, le nombre de théâtres installées par eux ou utilisant leur matériel. Les Etablissements Clémançon ont apporté, dans l'éclairage scénique aussi bien que dans l'éclairage des salles, des améliorations et des perfectionnements tels qu'ils ont fait faire à l'art de la mise en scène un immense progrès.

Ces résultats n'ont pas été obtenus sans de longues et minutieuses études, des essais rigoureusement contrôlés et la création d'appareils perfectionnés, tels que jeux d'orgues régulateurs de lumière, rhéostats spéciaux et toute une gamme de projecteurs et de réflecteurs.

En 1889, lorsque la ville de Paris, ayant divisé son territoire en six secteurs, accorda la concession de la distribution d'électricité à six sociétés, la maison Clémançon entreprit la pose des canalisations sous les voies publiques. Dans le centre de la ville, le système adopté fut la canalisation en câbles de cuivre nu, portés sur isolateurs en porcelaine, posés eux-mêmes dans des caniveaux en béton sous les trottoirs.

Pendant de longues années, la Compagnie Clémançon fut l'entrepreneur attitré de ce système, ainsi que de celui qui devait le remplacer : le câble armé, dont elle a posé un nombre considérable de kilomètres, tant à Paris qu'en province.

Parmi les premiers réseaux de distribution installés par la compagnie, on peut citer celui exécuté en 1890 à Perpignan, et qui consistait en barres de cuivre rouge posées sur isolateurs et renfermées dans des conduites en fonte ; le réseau était alimenté par des feeders, à l'extrémité desquels la tension du courant continu était maintenue constante au moyen de « replenishers » du système Monnier.

Postérieurement, de nombreux réseaux, tant aériens que souterrains, ont été établis par les Etablissements Clémançon,

qui voient se développer chaque jour, notamment dans le Sud-Ouest, cette branche de leur activité. Les départements de la Gironde, des Landes, du Lot, etc., sont sillonnés de réseaux exécutés par eux.

L'installation de l'éclairage des voies publiques se posait jadis fréquemment, indépendamment de la distribution de l'électricité aux particuliers. C'est ainsi que, de 1889 à 1895, la Compagnie Clémançon fut chargée de l'éclairage de l'avenue de la Liberté, à Lisbonne (Portugal), des villes de Maturín (Amérique du Sud), Almería (Espagne) et de nombreuses villes dans les départements français.

En 1894, la Compagnie Clémançon, qui avait fait ses preuves dans de nombreuses installations de l'Exposition universelle de 1889 à Paris, était chargée de la distribution générale de l'électricité à l'Exposition de Lyon, où fonctionnait, pour la première fois, une ligne de tramways électriques à contacts superficiels du système Claret-Vuillemeunier. L'année suivante, elle installait entièrement la ligne de tramways de Paris à Romainville avec le même système.

L'accès de l'entreprise Jean et Bouchon aux travaux d'électricité procède du même scénario.

En 1817, M^{rs} Jean et Chabrie créèrent une entreprise en nom collectif et obtinrent un contrat d'entreprise de service portant sur l'éclairage aux chandelles et le chauffage au bois du Palais-Bourbon.

Vers 1896, Albert Bouchon, ingénieur des Arts et Manufactures, remplace la famille Chabrie dans la maison Jean et Chabrie, qui devint Jean et Bouchon, entreprise de couverture, plomberie, chauffage et éclairage. Albert Bouchon ajoute l'activité d'installations électriques à l'objet social de la société.

Quelques années plus tard, l'entreprise obtient la concession d'éclairage au gaz pour une partie importante de la ville de Paris, tout en préservant son exploitation de chauffage et d'éclairage de la Chambre des députés, puis développe toutes les applications de l'électricité connues à ce moment et, notamment, l'éclairage public et l'équipement des appartements.

La lecture des quelques documents de l'époque, que nous avons pu retrouver, montre combien ces entrepreneurs étaient dynamiques et capables de s'adapter en fonction de l'évolution du marché.

C'est ainsi que nous trouvons, entre 1901 et 1917, l'existence de la Société générale d'illumination, sorte de groupement d'intérêt économique qui associe, à parts égales, M^{rs} Clémançon, Jean et Bouchon, Paz et Silva, dans une entreprise dont l'objet est de réaliser toutes ces installations d'illuminations électriques provisoires à l'occasion des fêtes et manifestations publiques, sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Autre exemple enfin, vers 1885, Louis Mors, ingénieur de l'Ecole centrale, travaillait dans l'atelier familial qui fabriquait des couronnes mortuaires et, de ce fait, avait mis au point un procédé de recuit du fil de cuivre, permettant ainsi d'éviter la casse lors du façonnage des couronnes. Il met au point, avec ce même fil de cuivre recuit, un balai pour collecteur de dynamo, dont la durée de vie est infiniment supérieure à ceux qui étaient alors utilisés.

Louis Mors fonde alors la Société anonyme d'électricité et d'automobiles Mors et développe, parallèlement, les activités touchant à l'électricité et, en particulier, la signalisation électrique ferroviaire et la fabrication d'automobiles. Par la suite, ces deux activités seront séparées et l'activité électrique se poursuivra avec un développement tout particulier des travaux d'installations, notamment dans le domaine public.

Ces quelques exemples montrent combien les entrepreneurs de l'époque étaient sensibles à l'innovation et prompts à

saisir l'occasion d'une diversification, même dans des domaines très différents de ceux qu'ils avaient l'habitude d'exploiter. Ils nous montrent aussi que l'initiative individuelle était, la plupart du temps, à l'origine de la création de sociétés ; et l'on ne peut s'empêcher de faire, aujourd'hui, la comparaison avec la situation actuelle où la création d'entreprises industrielles, du fait de contraintes de toutes sortes, est de très loin moins fréquente, situation qui risque, à terme, d'appauvrir le tissu industriel de notre pays.

Eclairage à incandescence à l'Exposition d'électricité. Le lustre Werdermann dans la salle du théâtre. Extrait de La Nature, 1881.